CHRONIQUE

I. — Le latin et la science française.

La Commission de Coopération intellectuelle de la Société des Nations, à laquelle se rattache l'Institut international de coopération intellectuelle, a institué récemment une enquête auprès des représentants des diverses disciplines sur les conditions du travail scientifique dans leur domaine. Des réponses parvenues pour la France en ce qui concerne le latin, j'extrais ces quelques considérations générales, propres à provoquer les réflexions des lecteurs de la Revue :

A. — *Sur la part de la production originale et de la vulgarisation.*

La part de la vulgarisation est infime : quelques manuels destinés surtout au public des écoles, et, pour le public éclairé curieux des choses de l'antiquité, des ouvrages vieillis, qui représentent un état périmé de nos connaissances. Les représentants autorisés de la science dédaignent en général d'initier le public, comme s'ils craignaient de défigurer ou de rabaisser la science en la répandant. Aussi le public, même averti, ne se fait qu'une idée très inexacte de ce que peut être la philologie classique; la plupart des profanes et des demi-initiés n'apprécient guère l'intérêt du latin que par rapport au français, en ce qu'il donne, par exemple, la clef de notre langue, et ne conçoivent aucunement ce que le latin représente dans l'histoire générale des langues, des idées, de la culture. Cette ignorance surtout est cause que nombre de partisans de l'éducation latine le sont par tradition, par convenance sociale, par tendance politique, c'est-à-dire pour des raisons en quelque sorte extérieures au latin, et font de leur conviction une sorte d'article de foi.

B. — *Sur le recrutement des spécialistes.*

Le recrutement des spécialistes, des chercheurs, des savants, n'est pas systématiquement organisé. Seuls peuvent acquérir une formation scientifique les jeunes gens qui, après l'agrégation, font le sacrifice de rester à Paris sans traitement ou avec une bourse insuffisante ; la plupart des agrégés s'en vont occuper un poste en province sans avoir pu travailler à autre chose qu'à leurs programmes; le jour où ils songeront à écrire une thèse, ils se trouveront dépourvus de préparation et de méthode. A

Paris, les cours proprement scientifiques, indépendants des programmes d'examen, sont suivis plus par des étrangers envoyés en mission que par les Français eux-mêmes, et par quelques professeurs (femmes en général) de l'enseignement libre. Il serait souhaitable, d'une part, de répandre cette idée qu'une carrière scientifique comporte une préparation spéciale et que l'enseignement du lycée n'est pas pour le professeur l'acheminement obligatoire à celui de l'Université, d'autre part, d'assurer par des bourses et des fondations aux jeunes gens qui se destinent à l'enseignement supérieur la possibilité de s'initier au travail scientifique dès qu'ils ont conquis leurs diplômes.

C. — *Sur l'organisation du travail scientifique.*

La plupart des organisations, instituts de recherche, entreprises de publication, sont communes au latin et au grec. Pendant longtemps aucune association, aucun groupement n'a consacré son activité spécialement aux études latines; il en résultait que sur ce vaste domaine les efforts restaient dispersés, la collaboration difficile, et que les projets, les programmes de travaux, les découvertes même demeuraient ignorés. Cette lacune a été comblée heureusement par la création de la Société des Études latines, qui s'est proposé de mettre en rapports les latinistes de tout ordre : maîtres et étudiants, professeurs des divers ordres d'enseignement, humanistes et curieux de science, Français et étrangers, d'organiser la collaboration et d'améliorer la documentation scientifique. Dans cet ordre d'idées, l'Union académique internationale, le Conseil national des recherches et la Confédération des Sociétés scientifiques françaises sont appelés à rendre également les plus grands services; enfin l'Association G. Budé a fourni plus d'une fois aux savants l'occasion et la possibilité de travailler en commun, et les meilleures publications éditées par ses soins sont celles qui sont issues de cette collaboration.

D. — *Sur les rapports avec l'étranger.*

L'influence de l'étranger s'exerce presque exclusivement par l'obligation où se trouvent les auteurs de travaux originaux de faire la bibliographie de leur sujet : chacun s'instruit ainsi, le cas échéant, de ce qui a trait à un ordre d'idées déterminé; mais, si les circonstances ne s'y prêtent pas, on ne s'élève guère à une notion d'ensemble de ce qui se fait à l'étranger, des courants d'idées, des méthodes tentées et des résultats acquis. Le latiniste ne voyage guère, ne visite pas les universités des autres pays. Il connaît surtout ses collègues étrangers par l'intermédiaire des élèves qui lui sont adressés par eux. Le savant français donne beaucoup et reçoit peu. Il court ainsi le risque de s'habituer à une sorte de particularisme scientifique qui exclut deux des principaux facteurs du progrès scientifique, l'émulation et la collaboration[1]. Quant à l'étudiant,

1. On voit ainsi, en des matières qui sont pourtant bien éloignées d'admettre une

le malheur veut qu'il n'aille jamais soit achever ses études soit faire une année ou un semestre à l'étranger. Les restrictions imposées aux échanges scientifiques depuis la guerre, l'appauvrissement des bibliothèques, les lacunes de la documentation, la cherté des publications, l'insuffisance des traitements ont malheureusement aggravé cet état de choses, auquel l'institution de bourses de voyages à l'étranger et de missions pourrait efficacement porter remède.

E. — *Développements et orientations à prévoir.*

Si l'on juge de l'avenir par le présent, on peut prévoir — et espérer — que l'étude du latin se développera dans un sens et selon des méthodes inaugurées depuis peu. Longtemps le latin avait été étudié, conformément à une tradition séculaire, par des grammairiens soucieux de codifier la langue et par des humanistes attentifs à juger la valeur des œuvres. Depuis peu, la méthode linguistique est venue renouveler l'étude de la grammaire, en même temps que la méthode historique vivifiait l'étude des textes. La résistance à ce mouvement, faite surtout d'inertie, ne saurait empêcher l'avènement d'une science nouvelle du latin. La grammaire comparée et la grammaire historique sont en train de se faire leur place; elles ont révélé au philologue d'hier le rôle des lois phonétiques, le mécanisme de la morphologie, le sens de l'évolution du vocabulaire, les principes fondamentaux de la syntaxe, la valeur et l'essence des procédés de style; elles ont signalé la vanité et le danger des notions d'exception, d'irrégularité, d'incorrection; elles ont fait apparaître le sens des évolutions qui trahissent une concurrence de la langue commune et des dialectes, de la langue parlée et de la langue écrite, la valeur des considérations sociologiques; elles ont enseigné une conception nouvelle du fait de langue, qui fait appel moins à la logique du théoricien qu'à la psychologie du sujet parlant, une conception nouvelle du fait de style, fondée moins sur le sens esthétique que sur l'analyse linguistique, une notion nouvelle de l'œuvre littéraire, qui tient compte de l'histoire des formes et des genres non moins que de la critique interne.

Mais de toutes ces choses qui commencent à pénétrer la science peu ont passé dans l'enseignement. En dépit d'efforts méritoires, il subsiste souvent un hiatus entre la recherche scientifique et l'effort pédagogique; le livre d'enseignement ne suit que de très loin le livre de science; il y a là un défaut réel dont le latin doit pouvoir s'affranchir comme le font les sciences proprement dites; peut-être appartient-il aux savants eux-mêmes, aux spécialistes, d'y remédier par une vulgarisation bien entendue.

attitude « nationale », s'établir pour ainsi dire une thèse « française » en regard de doctrines ailleurs répandues : il y a une théorie française de l'accentuation, de la prononciation, de l'écriture, de la prose métrique, de la métrique même...

II. — Le latin et la bibliographie.

Une des principales questions posées par l'enquête ci-dessus est relative à la documentation scientifique. L'occasion est bonne pour indiquer où en est la bibliographie des études latines.

Pendant les années de guerre et la crise économique d'après guerre, les publications scientifiques de caractère périodique avaient été sérieusement menacées : beaucoup avaient dû être réduites ou suspendues; plusieurs ont définitivement cessé de paraître. A mesure que s'atténue la crise mondiale et que s'améliorent les conditions de publication, nous assistons à l'éclosion de nouvelles revues. A celles dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler l'apparition, il faut ajouter aujourd'hui, pour l'Allemagne : *Die Antike, Zeitschrift für Kunst und Kultur der klassischen Altertumswissenschaft; Logos, internationale Zeitschrift für Philosophie und Kultur; Gnomon, kritische Zeitschrift für die gesamte klassische Altertumswissenschaft;* les *Neue Jahrbücher für Wissenschaft und Bildung*, et la *Trierer Zeitschrift*, revue d'archéologie rhénane. L'Angleterre publie depuis 1926 le *British Museum Quarterly*, et vient d'annoncer *Antiquity, a quarterly review of archaeology*, qui sera rédigée par des spécialistes de chaque discipline, mais dans un esprit de vulgarisation et pour mettre le grand public au courant des découvertes scientifiques. Aux États-Unis, la *History of science Society* assure depuis 1924 la publication d'*Isis*, revue internationale d'histoire de la science; le *Speculum*, journal de la *Medieval Academy*, en est déjà à son deuxième volume. La Roumanie publie depuis 1925 l'*Orpheus*, revue de la culture classique. En Pologne, la revue *Eos*, refondue à partir de 1927, ne contient plus que des articles originaux et comptes rendus scientifiques, tandis qu'une nouvelle revue, *Kwartalnik klasyczny* (Revue trimestrielle de philologie), se consacre spécialement à la documentation et aux questions d'enseignement. La Suède nous a donné *Litteris, an international critical Review of the humanities*, organe de la Société des lettres de Lund, qui a pour objet d'une part de faire connaître au dehors les travaux des pays scandinaves, d'autre part de mettre les travailleurs suédois au courant de la science étrangère. La Norvège publie un Bulletin de la Société norvégienne de linguistique (*Meddelelser fra Norsk Forening for Sprogvidenskap*), dont les articles et comptes rendus d'intérêt général sont rédigés dans une des trois langues principales (français, anglais ou allemand). L'Espagne vient d'inaugurer les *Analecta Tarraconensia*. L'Italie reprend la publication des *Studi storici per l'antichità classica*, avec une nouvelle direction, sous le titre *Historia;* elle publie depuis 1926 les *Ricerche religiose*, inaugure à partir de 1927 le journal de l'Université del Sacro Cuore de Milan sous le titre : *Aevum, rassegna di scienze filologiche, linguistiche*

e storiche, et annonce la réorganisation en deux séries de l'*Archivio glottologico italiano* : une série, sous la direction de M. M. Bartoli, sera consacrée aux études romanes; l'autre, sous la direction de M. P. G. Goidanich, aux études de linguistique générale. Le domaine des études médiévales s'enrichit également en France par la publication de l'*Archivum latinitatis medii aevi* ou *Bulletin Du Cange*, revue de lexicographie et de philologie, qui publie les matériaux destinés au futur Dictionnaire du latin médiéval, des *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge* (1re année, 1926-1927) et de la *Revue de linguistique romane*, publiée par la Société de linguistique romane (t. I, 1925). En France encore, M. E. Bréhier vient de fonder une *Revue d'histoire de la philosophie;* la *Revue critique* a été réorganisée par M. Faral en prenant pour tâche de renseigner chaque spécialiste, par un choix approprié de comptes rendus, sur les travaux des disciplines voisines qu'il a intérêt à connaître; enfin la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, qui a fourni une glorieuse carrière et vient d'achever en 1926 sa cinquantième année d'existence, marquée douloureusement par la mort de B. Haussoullier, se scinde à partir de 1927 en deux parties : la partie principale subsiste sous le titre ancien avec pour nouveaux directeurs MM. A. Ernout et P. Jouguet, et la partie bibliographique, sous la direction de M. J. Marouzeau, constitue une nouvelle revue, qui paraît dès cette année sous le titre d'*Année philologique*.

Le développement que va prendre de ce fait la bibliographie classique me fournit l'occasion d'indiquer où en est l'organisation de notre documentation, dont j'ai déjà entretenu à plusieurs reprises les lecteurs de cette Revue.

A la suite des enquêtes de la Sous-Commission de bibliographie instituée par la Commission internationale de coopération intellectuelle, un Comité d'experts pour la bibliographie a été convoqué au mois de janvier dernier par l'Institut de coopération intellectuelle, comprenant : pour l'Allemagne MM. Fr. Vogel, rédacteur de la *Bibliotheca philologica classica*, et F. Poland, éditeur de la *Philologische Wochenschrift*, pour l'Angleterre M. D. S. Robertson, éditeur du *Year's Work in classical studies*, pour l'Amérique M. W. G. Leland, représentant l'*American Council of learned Societies*, pour l'Italie M. V. Ussani, collaborateur aux publications de la *Fondazione Leonardo*, pour la France moi-même, comme fondateur de la *Société de bibliographie classique*, et à titre consultatif MM. G. Glotz et P. Pottier, représentant le *Comité international des sciences historiques* et l'*Union académique internationale*.

Les délibérations du Comité intéressent les lecteurs de cette Revue moins peut-être par les mesures pratiques qui ont été adoptées, et qui sont subordonnées aux décisions à venir d'une Commission technique internationale, que par diverses suggestions examinées en séance, que

j'aurai à reprendre d'une part comme rapporteur désigné du Comité, d'autre part à l'occasion de diverses initiatives qui doivent être étudiées par la Confédération des Sociétés scientifiques françaises.

L'organisation d'une bibliographie scientifique doit tenir compte de trois ordres de faits : 1) les besoins des usagers, c'est-à-dire de ceux qui ont à utiliser les publications bibliographiques; 2) les situations de fait, c'est-à-dire l'état présent des diverses entreprises de bibliographie; 3) les possibilités de réalisation et en particulier de collaboration.

Sur le premier point, l'essentiel a été dit par M. A. Mayer, professeur au Collège de France, dans un rapport présenté dès 1920 aux Comités nationaux de recherches *Sur quelques questions relatives à l'organisation des recherches scientifiques.*

M. A. Mayer distingue dans la documentation scientifique trois degrés :

1) Au premier degré, un simple classement par matières et par noms d'auteurs de tous les travaux parus; c'est le type des *index et catalogues* destinés à fournir rapidement les indications bibliographiques qui permettent de recourir aux originaux, mais surtout à signaler aux chercheurs ce qui se fait dans leur domaine, de façon à orienter leurs recherches et à éviter les doubles emplois;

2) Au second degré, des *recueils récapitulatifs d'extraits analytiques* destinés à offrir périodiquement une vue d'ensemble de la production scientifique, et suffisants pour donner aux consultants une idée précise de ce que contiennent les mémoires originaux;

3) Au troisième degré, des publications où la documentation est plus élaborée : *rapports généraux* tenant compte de tous les travaux relatifs à un domaine, à une discipline, à un sujet, à un auteur; exposés critiques, bulletins, sommaires, manuels encyclopédiques, ouvrages de consultation ou d'orientation, limités éventuellement à un pays ou à une période déterminée...

Ces divers types de bibliographie existent pour l'antiquité classique :

Au degré 1), nous avons depuis longtemps la *Bibliotheca philologica classica* du Bursian, qui rendait les plus grands services surtout au temps où elle était trimestrielle et servait d'index immédiat aux publications récentes;

Au degré 3), nous avons d'une part des Bulletins et « Berichte » récapitulatifs, comme les *Jahresberichte* du Bursian et du *Philologischer Verein* pour la philologie générale, les *Anzeiger* de *Glotta* et de l'*Indogermanisches Jahrbuch* pour la grammaire et la linguistique, les Bulletins de l'*American Journal of archaeology* pour les antiquités, de la *Revue archéologique* pour l'épigraphie, de la *Revue des questions historiques* pour l'histoire, de la *Revue de l'histoire du droit* pour les sciences économiques et juridiques, de la *Revue bénédictine* pour l'histoire du christianisme, de *Byzantion* et de la *Byzantinische Zeitschrift* pour les études byzantines,

du *Journal of egyptian archaelogy* pour l'alexandrinisme, etc., d'autre part, les bibliographies récapitulatives comme les *Year's work* anglais ou les volumes italiens de la *Fondazione Leonardo*. Dans cet ordre d'idées, il ne nous manque guère qu'une bibliographie latine sommaire comparable à celle que M. Masqueray a faite pour le grec.

Enfin, au degré 2), nous avons eu pendant de longues années les deux séries bibliographiques de la *Revue de philologie* : la *Revue des Comptes rendus*, qui groupait avec les ouvrages autonomes les recensions dont ils avaient été l'objet, et la *Revue des Revues*, qui donnait les analyses d'articles de périodiques. Ce sont ces deux séries bibliographiques qui, réunies et soumises à un classement unique, constitueront désormais une revue indépendante, l'*Année philologique*.

L'*Année philologique* commencera de paraître en 1927, et la première année comprendra, outre la bibliographie de l'année écoulée (1926), une reprise et une mise à jour des années 1924 et 1925, de sorte qu'elle fera suite sans interruption aux *Dix années de bibliographie classique* 1914-1924, dont le premier volume paraît en ce moment même.

Que reste-t-il désormais à faire pour améliorer notre documentation? Il reste à seconder la tâche des bibliographes, à leur donner surtout les moyens de rendre leurs dépouillements plus faciles, plus rapides et plus complets.

Voici sur ce point quelques-unes des idées qui ont été soumises au Comité de bibliographie de l'Institut de coopération intellectuelle et qui le seront à la Confédération des sociétés scientifiques.

De très nombreuses revues, dans tous les pays, donnent des relevés et éventuellement des analyses de publications récentes limitées d'ordinaire à un domaine scientifique ou à un pays : ainsi la *Philologische Wochenschrift*, l'*American Journal of philology*, la *Rivista di filologia*, la *Revue historique*, la *Revue archéologique*, etc. Pratique excellente, qui met rapidement les lecteurs au courant, et qui prépare le travail futur des bibliographes; il conviendrait de l'encourager, de la généraliser et d'obtenir que les rédacteurs de ces bibliographies rapides étendent leurs dépouillements à toutes les revues de leur pays, en adoptant des règles de présentation uniformes : nom de l'auteur avec initiale du prénom, titre de la publication complet et transcrit dans la langue de l'original, indications de librairie pour les ouvrages indépendants, pagination exacte pour les articles de revues.

Aux auteurs, on pourrait demander qu'ils fassent suivre ou précéder leurs articles d'un très court sommaire donnant essentiellement ce qu'ils désirent qu'on retienne de leur publication. Ce résumé objectif pourrait être utilisé avec un minimum de changements pour la bibliographie récapitulative.

Des éditeurs, enfin, on devrait obtenir qu'ils prélèvent sur les bonnes

feuilles de chaque volume édité par leurs soins (publication autonome ou périodique) un exemplaire de la table des matières, qu'ils enverraient à une centrale bibliographique internationale, où les bibliographes de tous pays auraient libre accès.

En attendant l'organisation d'une bibliographie exhaustive, telle que pourrait la réaliser peut-être une collaboration internationale, on gagnerait beaucoup à obtenir des auteurs et des éditeurs cette coopération provisoire à l'œuvre difficile de la documentation scientifique.

Pour l'instant, puisque l'occasion s'est présentée de décrire l'état actuel de notre documentation, je crois bien faire de clore cette chronique austère par un tableau de l'*instrumentum* bibliographique que nous avons aujourd'hui à notre disposition pour explorer le domaine des études latines.

Comme ouvrages d'orientation générale, nous devons nous contenter ou de guides scolaires destinés aux débutants :

J. E. Sandys, *A Companion to latin studies*. Cambridge University Press.

L. Laurand, *Manuel des études grecques et latines*. Paris, Picard.

ou de manuels désormais vieillis :

E. Hübner, *Bibliographie der klassischen Altertumswissenschaft*, 2e Aufl. Berlin, Hertz, 1889.

L. Valmaggi, *Manuale storico-bibliografico di filologia classica*. Torino, Clausen, 1894.

S. Reinach, *Manuel de philologie classique*, 2e éd. Paris, Hachette 1883-1884.

Il nous manque un manuel de bibliographie latine susceptible de remplacer ces ouvrages qui ont rendu en leur temps de si grands services.

Les recueils bibliographiques proprement dits sont, pour la période ancienne :

Jusque vers 1700 : J. A. Fabricius, *Bibliotheca latina*, 1re éd. complète avec index. Venise, 1728; 2e éd. J. A. Ernesti. Leipzig, Weidmann, 1773-1774.

Id., *Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis*, éd. avec suppléments de Chr. Schoettgen. Florence, Baracchi, 1858-1859.

Jusque vers 1830 : F. L. A. Schweiger, *Handbuch der klassischen Bibliographie*. Leipzig, Fleischer, 1830-1832.

Jusqu'en 1878 : W. Engelmann, *Bibliotheca scriptorum classicorum*, 8e éd. revue par E. Preuss. Leipzig, Engelmann, 1880-1882.

De 1878 à 1896 : R. Klussmann, *Bibliotheca scriptorum classicorum*. Leipzig, Reisland, 1909-1913.

De 1896 à 1914 :

a) *Bibliotheca philologica classica*, publiée par trimestres dans le *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft* de Bursian. Berlin, Calvary; puis Leipzig, Reisland.

b) Bibliographie publiée annuellement dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, par A. KREBS, P. LEJAY, J. MAROUZEAU. Paris, Klincksieck; jusqu'en 1909 : *Revue des Revues*, résumés d'articles et comptes rendus d'ouvrages réunis; à partir de 1910 : *Revue des Revues* et *Revue des Comptes rendus*, publiées séparément.

De 1914 à 1924 : J. MAROUZEAU, *Dix années de bibliographie classique, Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine* (titres, analyses et comptes rendus), 2 volumes. Paris, les Belles-Lettres, 1927.

Après 1924 :

a) *Bibliotheca philologica classica* (titres et comptes rendus), publiée depuis 1917 par fascicules annuels dans le *Jahresbericht* de Bursian (cf. ci-dessus).

b) *L'Année philologique, Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine*, publiée par J. MAROUZEAU (analyses et comptes rendus). Paris, les Belles-Lettres [le tome I sera récapitulatif à partir de 1924].

On notera que pour la période récente nous disposons désormais de deux recueils récapitulatifs : la *Bibliotheca* de Klussmann, qui va de 1876 à 1896, et les *Dix années de bibliographie*, qui vont de 1914 à 1924. Mais pour la période intermédiaire, de 1896 à 1924, nous sommes encore réduits à dépouiller, pour chaque recherche bibliographique, deux séries annuelles ou trimestrielles dont la méthode de classement laisse beaucoup à désirer. Il y aurait un grand intérêt à faire pour cette période si importante dans l'histoire de la philologie un recueil récapitulatif analogue à celui de Klussmann ou à celui que je viens de publier; se trouvera-t-il pour entreprendre cette lourde tâche quelque bibliographe que n'aura pas effrayé mon exemple[1] ?

J. MAROUZEAU.

1. Comme complément à ces indications bibliographiques, je crois bon de signaler les facilités offertes pour la consultation et le prêt des livres par l'*Institut d'aides scientifiques et économiques*, provisoirement 82, rue Taitbout, Paris (IX^e^), qui a organisé un service de prêts d'ouvrages d'études dans les conditions suivantes : les étudiants et étudiantes des différentes Facultés, ainsi que les élèves des écoles supérieures, à qui leurs ressources personnelles rendent difficile l'acquisition d'ouvrages généraux ou spéciaux utiles à leurs études, peuvent les recevoir *à titre de prêts gratuits et à long terme*, sur demande appuyée d'une lettre d'un professeur. Les étudiants peuvent se procurer le règlement et la formule de demande : à la *Direction de la bibliothèque*, provisoirement 82, rue Taitbout, tous les jours par correspondance; au *Bureau spécial de prêts*, ouvert à la Bibliothèque de l'École des Hautes Études sociales, 16, rue de la Sorbonne, le mercredi de deux heures à trois heures et le samedi de dix heures trois quarts à onze heures trois quarts (sauf pendant les vacances); au *Bureau des renseignements scientifiques* de la Sorbonne, rue des Écoles; à l'*Association générale des étudiants de Paris*, 13 et 15, rue de la Bûcherie.